

24 septembre 2026

**BASCULE DES FRÉQUENCES FM DE RADIO FRANCE :
L'ALLIANCE DE LA RADIO SAISIT LE CONSEIL D'ÉTAT**

Malgré les alertes répétées de l'Alliance de la Radio concernant la procédure mise en place et ses conséquences sur l'équilibre du paysage radiophonique, Radio France a été autorisée à permuter un grand nombre de fréquences FM entre France Info, Ici et France Musique, entraînant ainsi un accroissement substantiel de la couverture de population de France Info.

L'Alliance de la Radio a décidé de déposer un recours devant le Conseil d'État pour demander l'annulation de ces mesures de permutation.



À propos de l'Alliance de la Radio : L'Alliance de la Radio regroupe les radios RTL, RTL2 et Fun Radio (radios du groupe M6), NRJ, Nostalgie, Chérie FM, Rire et Chansons (radios du groupe NRJ), les 200 radios locales, régionales, thématiques et généralistes indépendantes adhérentes au SIRTI, Europe 1, Europe 2 et RFM (radios du groupe Lagardère Radio), RMC et BFM Business (radios du groupe RMC BFM), Radio Classique (radio du groupe Les Échos Le Parisien) et Skyrock. Les radios commerciales privées de l'Alliance de la Radio sont écoutées quotidiennement par 3 auditeurs sur 4. L'Alliance porte une ambition forte pour valoriser la puissance et la pertinence du média auprès des acteurs économiques, institutionnels et du grand public. <https://alliancedelaradio.fr>

Contact : Caroline Rogard - caroline.rogard@alliancedelaradio.fr - 06 16 98 36 34